

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/09-457-227 du 13/04/2009

PRIX DE L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE POUR LA LANGUE ALLEMANDE EN FRANCE - 2009

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 93 96 02 - Fax : 04 42 93 96 09 - Mel : marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

Lors de la Journée franco-allemande 2007, l'Ambassade avait annoncé la création d'un prix destiné aux professeurs d'allemand en France. Le Prix de l'Ambassade d'Allemagne pour la langue allemande en France, qui a été décerné pour la première fois en 2008, récompense des projets scolaires innovants dans l'enseignement primaire ou secondaire.

A l'occasion de la Journée franco-allemande 2009, qui a eu lieu le 22 janvier, le Ministre plénipotentiaire Harald Braun a remis le prix aux lauréats de cette année. Le Goethe-Institut de Paris a accordé cette année une distinction spéciale pour le primaire.

Décernée à partir de 2008, cette distinction récompense des projets particulièrement innovants :

- se traduisant par l'organisation d'activités scolaires ou de manifestations -sous forme d'échanges scolaires par exemple-
- démontrant une approche particulière de l'enseignant dans la promotion de la langue allemande
- illustrant la créativité des cours dispensés par un enseignant du primaire ou du secondaire
- stimulant la mobilité des jeunes français vers l'Allemagne

Pour déposer une candidature :

Les candidats peuvent se présenter :

- sans limite d'âge,
- à condition d'être en activité
- la demande est à télécharger sur le site :

http://www.paris.diplo.de/Vertretung/paris/fr/04/deutschlehrerpreis/_dlp_uebersichtsseite.html

L'ambassade recommande également de lui adresser tout document (vidéo, cédérom, coupure de presse, etc...) illustrant les activités des candidats en classe ou le projet/la manifestation qu'ils souhaitent présenter au jury.

Les candidatures doivent être renvoyées par écrit -en français ou en allemand- par voie postale ou courrier électronique d'ici le 15 octobre 2009 à l'adresse suivante :

Ambassade d'Allemagne à Paris

Prix de l'Ambassade d'Allemagne pour la langue allemande en France

13-15 avenue Franklin D.Roosevelt

75008 Paris

E-mail : ku-2-dip@pari.auswaertiges-amt.de

Les candidatures seront examinées par un jury nommé par l'Ambassade. Le lauréat sera informé avant la fin de l'année 2009. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés aux candidats. Les lauréats sont conviés à un voyage d'exception de plusieurs jours outre-Rhin.

Contact Ambassade :

Mme Kahle : tél 01 53 83 45 39

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille